

CHAMPIONNAT DE FRANCE
2015
NATIONAL MX2



REGLEMENT PARTICULIER



N° d'épreuve FFM 68
Moto-Club Thionville Tout Terrain Moto Club
N° d'affiliation C0902
Date 16 et 17 Mai 2015
Lieu Hombourg Budange
Organisateur technique TTTMC
Adresse 1 Chemin du Leidt 57100 THIONVILLE
E-mail jean-noel.goux@wanadoo.fr
Téléphone 0382513261

Organisateur

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	Mr Olivier SALM	Licence : 117900
Président du Jury (Délégué FFM)	Mr José MARQUEZ	Licence : 16581
Membre du Jury	Mr Norbert WEBER Mario Rossi	Licence : 024266
Membre du Jury	Mr Jean-Noël GOUX Christian TRIEST	Licence : 205404
Commissaire technique responsable	Mr Serge MENU	Licence : 028049
Responsable du chronométrage	Mme Evelyne LARGUIER	Licence : 063224
Responsable du parc coureur	Mr Dominique TOUSSAINT	Licence : 023228

Article 3 Catégories & Engagements

➔ **National MX2**

Age..... 13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum en 250cc 2T
 Licences..... NCO / NJ / Inter / Inter Jeune / LUE
 Cylindrée..... Classe 2
 Plaques..... Numéro blanc sur fond noir



⚡ **Primes d'arrivée :**

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes par manche ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	110	6 ^{ème}	60	11 ^{ème}	27	16 ^{ème}	15
2 ^{ème}	100	7 ^{ème}	50	12 ^{ème}	25	17 ^{ème}	12
3 ^{ème}	90	8 ^{ème}	42	13 ^{ème}	23	18 ^{ème}	10
4 ^{ème}	80	9 ^{ème}	36	14 ^{ème}	20	19 ^{ème}	7
5 ^{ème}	70	10 ^{ème}	30	15 ^{ème}	18	20 ^{ème}	5

CHAMPIONNAT DE FRANCE
2015
NATIONAL MX2



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASRA (ou Guichet d'Or Argent ou Remise en Titre) et le numéro reçu pour participer à la compétition. Les licences délivrées par une Fédération nationale reconnue par la FFM ou la FFM Europe, ainsi que la FFM, nationale acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la Ligue MX2 de la FFM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leurs machines, leur équipement (combis, gants, protection dorsale, dans le cadre de leur classe) et ce qui concerne le matériel (amortisseurs, ressorts, les commutateurs techniques) disposant de la faculté d'augmenter le couple à tout instant sans le motoriser préalablement au niveau autorisé non conforme aux normes établies par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique compétent sera en mesure d'inspecter et d'effectuer si besoin possible, sous ses propres responsabilités, un rapport qui peut remettre au jury.

Article 5 Réclamations

Le participant devra être contenté des jugements du Directeur de course spécifique tenue du règlement administratif après l'annonce officielle des résultats, accompagnés d'un chèque de caution de 10 €. Dans le cas d'une réclamation répétée un démontage de son véhicule, il faudra fournir un chèque de caution de 10 €. Toute somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Medicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical : Dr Julien MAYER
 Nombre de secouristes : 12 Nombre d'ambulances : 2
 Hôpital le plus proche : Chu Bro Aur Thionville Temps de trajet (en min) : 20min

Article 7 Le site de pratique

Accès :
 Nom du site : Circuit "Charles de Montmarf"
 Adresse : Hombourg Bâlelonge
 GPS - coordonnées (Nord) : 48° 17' 47.50"
 GPS - Longitudes (Est) : 49° 17' 47.50"
 Caractéristiques :
 Longueur du circuit : 2005m
 largeur maximale de la piste : 5m
 largeur de la piste : 45m
 longueur de la ligne droite de départ : 115m
 Nombre de DAP : 13
 Piste de Compétition de Paris

Capacité Moto
 A (circuit local) : 40
 B (national) : 40



Visa du Moto-Club
 Date : 03/03/2015

Visa de la Ligue
 Date : 26/03/15
 Numéro : 1510286

Visa de la FFM
 Date : 26/03/15
 Numéro : 1510286

FFM
 1 Chemin de la Vallée
 57100 THIONVILLE
 Site internet : www.ffm.fr

LIGUE NATIONALE FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
 Maison : 13, rue de la République
 54510 THIONVILLE
 Tél : 03 83 33 33 33



HORAIRES PRÉVISIONNELS



N° d'épreuve FFM 68
Moto-Club Thionville Tout Terrain Moto Club
N° d'affiliation C0902
Lieu Hombourg Budange

Organisateur

Date 16 MAI 2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
	13h00	Contrôles administratifs		
9h30	14h30	Contrôles techniques		
13h15	13h25	Essais Libres	Kids	10'
13h40	13h50	Essais Libres	Challenge	10'
13h55	14h05	Essais Libres	Trophée	10'
14h10	14h20	Essais Libres		
14h25	14h40	Manche 1	Kids	8mn+1t
14h45	15h05	Essais Libres 1	Chpt France MX2 A	20'
15h05	15h10	Test de départs	Chpt France MX2 A	5'
15h15	15h35	Essais Libres 2	Chpt France MX2 B	20'
15h35	15h40	Test de départs	Chpt France MX2 B	5'
15h45	16h00	Manche 2	Kids	8mn+1t
16h05	16h25	Manche 1	Challenge	15' +1t
16h30	16h50	Manche 1	Trophée	15' +1t
16h55	17h15	Essais Qualificatifs	Chpt France MX2 A	15' +2t
17h20	17h40	Essais Qualificatifs	Chpt France MX2 B	15' +2t
17h45	18h05	Manche 2	Challenge	15' +1t
18h10	18h30	Manche 2	Trophée	15' +1t
18h35	18h50	Repêchages	Chpt France MX2	15'
19h00		Remise des Prix		



HORAIRES PRÉVISIONNELS



Date 17 MAI 2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h45	8h45	Contrôles administratifs		
7h45	8h45	Contrôles techniques		
9h00	9h10	Essais Libres	Chpt Als-Lor Espoir 85	10mn
9h15	9h30	Essais Libres	Chpt Als-Lorr 125 -2t	15mn
9h35	9h50	Essais Libres	Chpt Als-Lor Excellence	15mn
9h50	10h10	Pause		20mn
10h10	10h30	Essais Libres	Chpt France MX2	20mn
10h35	10h55	Manche 1	Chpt Als-Lor Espoir 85	15mn+1t
11h00	11h25	Manche 1	Chpt Als-Lorr 125 -2t	20mn+1t
		Repas		
13h30	13h55	Manche 1	Chpt Als-Lor Excellence	20mn+2t
14h00	14h10	Tour de reconnaissance	Chpt France MX2	
14h10	14h40	Manche 1	Chpt France MX2	20mn+2t
		Pause		
14h55	15h15	Manche 2	Chpt Als-Lor Espoir 85	15mn+1t
15h20	15h45	Manche 2	Chpt Als-Lorr 125 -2t	20mn+1t
15h50	16h15	Manche 2	Chpt Als-Lor Excellence	20mn+1t
16h20	16h30	Tour de reconnaissance	Chpt France MX2	
16h30	17h00	Manche 2	Chpt France MX2	20mn+2t
		Pause		
17h15	17h35	Super Finale	Excellence/125-2t	15mn+1t
17h45		Remise des Prix		



RÈGLEMENT PARTICULIER

2013

Situation de Venain pour le ppov à D 918 et Hombourg-Budange



(C)